

## LA SANTÉ

LE SIDA—LE CONSEIL DONNÉ PAR LE PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

**M. Girve Fretz (Érié):** Monsieur le Président, David Peterson, premier ministre de l'Ontario, donne des conseils déconcertants aux enfants et aux élèves du secondaire. D'après un article paru dans le *Globe and Mail* du 21 mai, il aurait dit à 420 jeunes que les gouvernements dépensent des millions de dollars en publicité pour informer le public sur les recherches médicales concernant le SIDA. Il leur a dit qu'il était acceptable d'avoir des activités sexuelles pourvu qu'ils se protègent en utilisant un condom.

Il admet pourtant qu'il n'existe aucun remède contre cette terrible maladie qui cause tant de souffrances et de détresse.

Comme il parlait à des enfants et à des adolescents, il me semble qu'il aurait pu leur dire aussi qu'on peut éviter le danger en limitant les activités sexuelles aux relations entre mari et femme, que la promiscuité et l'homosexualité sont probablement les deux principales causes du SIDA et que la solution la plus sûre est d'attendre jusqu'au mariage. Mais il ne l'a pas fait.

Les jeunes ont besoin de meilleurs modèles de comportement. En tant que premier ministre de l'Ontario, il a le devoir de répondre d'une façon saine et intelligente à des questions importantes.

Est-ce le genre de conseils que nous voulons donner à nos enfants? Nos enfants, nos étudiants, qui deviendront les hommes et les femmes de demain, méritent certainement mieux que cela. Vraiment, je n'en reviens pas!

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SAISIE PAR LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE D'UN NAVIRE DE PÊCHE CANADIEN NAVIGUANT DANS LE LAC SUPÉRIEUR

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, le 6 décembre dernier, le ministère des Ressources naturelles du Michigan et la garde côtière américaine ont saisi dans les eaux canadiennes du lac Supérieur le navire de pêche canadien *Last Time*.

Le navire qui appartient à Ferroclad Fisheries de Batchawana, a été remorqué jusqu'à Sault Ste. Marie, au Michigan, et il est encore en la possession du ministère des Ressources naturelles de l'État. Les pêcheurs ont perdu des centaines de milliers de dollars de revenus.

Le capitaine et l'équipage ont été accusés d'avoir pêché avec un engin illégal, en l'occurrence un filet maillant, ce qui rend passible d'une amende maximum de 500 \$. Aucune déclaration de culpabilité n'a encore été prononcée contre le capitaine et l'équipage. Le navire de pêche d'une valeur d'environ 500 000 \$ est toujours gardé par l'État du Michigan.

La saisie, par les Américains, d'un navire de pêche canadien dans les eaux territoriales canadiennes est illégale. J'exhorte le gouvernement du Canada à demander que ce navire soit immédiatement remis à ses propriétaires parce qu'il a été saisi illégalement, que les accusations portées contre les pêcheurs

## Article 21 du Règlement

soient abandonnées et que le gouvernement des États-Unis rembourse aux pêcheurs toutes les pertes qu'ils ont subies.

\* \* \*

## LE TRANSPORT MARITIME

L'INDUSTRIE DES CROISIÈRES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, l'industrie des croisières en Colombie-Britannique était très heureuse d'entendre la présidente du Conseil du Trésor (M<sup>me</sup> Carney) annoncer hier que les bateaux de croisière de plus de 250 couchettes pourraient entrer en franchise au Canada.

Nos collègues du Cabinet ont certainement réagi de façon positive aux inquiétudes exprimées la semaine dernière par les secteurs de la marine et du tourisme. Maintenant, le groupe de travail interministériel chargé d'étudier tous les aspects de la politique fédérale concernant l'industrie des croisières doit s'empresse de se mettre à l'oeuvre, particulièrement afin de déterminer si des taxes ou des droits devraient être perçus sur les biens consommés ou vendus à bord des bateaux de croisière après 1988, année pour laquelle ces biens ont déjà été exemptés.

● (1410)

Peut-être que toute l'agitation qu'a suscitée cette question nous a fait oublier l'importante annonce faite le 25 mai par le ministre d'État chargé du Tourisme (M. Valcourt) au sujet d'une étude de 80 000 \$ sur l'expansion possible de l'industrie des croisières sur la côte de la Colombie-Britannique. Cette étude examinera les besoins en matière d'installations portuaires, les attractions et les services offerts aux passagers des bateaux de croisière ainsi que les stratégies de marketing visant à attirer encore plus de gens sur la côte ouest du Canada.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

LES DÉCHETS TOXIQUES—L'EXPORTATION DE DÉCHETS EN AFRIQUE PAR DES PAYS EUROPÉENS

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, la société industrielle moderne ne sait pas quoi faire de ses déchets. Les villes comme Vancouver cherchent des décharges plus au nord sur la côte, ou encore dans les terres. Les grandes villes américaines transportent leurs déchets jusqu'à la mer ou essaient de les refiler aux pays plus pauvres. Cependant, la situation devient vraiment alarmante lorsqu'il est question de déchets toxiques. Les expériences du *Love Canal* et d'autres décharges nous ont montré que l'enfouissement des déchets toxiques n'est pas une solution.

Nous entendons maintenant dire que des pays européens veulent exporter leurs déchets toxiques en Afrique. Un certain nombre d'entre eux projettent d'aménager une décharge de déchets toxiques au Bénin. Nous avons lu que l'Italie a envoyé 1 200 tonnes de déchets toxiques au Nigeria et que les conte-neurs étaient si chauds que les travailleurs qui y ont touché se sont brûlé les mains même s'ils portaient des gants de caoutchouc.